



Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les produits corrosifs, inflammables, toxiques ou explosifs, tels que les peintures, certains produits ménagers, les huiles usagées et filtres, les piles et batteries, les solvants, les bouteilles de propane, les ampoules fluocompactes sont des résidus domestiques dangereux et doivent être amenés à l'écocentre.

Amenez à l'écocentre les produits identifiés des symboles ci-dessous. Ils y sont repris GRATUITEMENT, c'est aussi simple que cela !



En les amenant à l'écocentre, ces rebuts seront recyclés de manières sécuritaires. En aucun cas, ils ne doivent se retrouver dans vos bacs de collecte (brun, bleu ou noir), car ils représentent une source de pollution non négligeable lorsqu'ils ne sont pas traités adéquatement.

Vous pouvez consulter le dépliant sur les RDD de la MRC de Matawinie :

<https://www.mrcmatawinie.org/wp-content/uploads/2017/09/depliant--rdd-2017.pdf>.

Pour savoir comment se départir de chaque matière, n'hésitez pas à utiliser l'application mobile « Ça va où? » ou le site Internet de Recyc-Québec : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/points-de-recuperation>.

La MRC de Matawinie offre à sa population un service gratuit de récupération des RDD. Autrefois sous la forme de collectes annuelles, ce service est devenu un réseau permanent de 15 aires municipales de stockage des RDD, dont celui situé à l'écocentre de Chertsey (225, chemin du Progrès).